

Points d'information du DRMG et du CMDP

À l'intention des médecins, des dentistes et des pharmaciens

Coronavirus
(COVID-19)

28 JUILLET 2020

Directives et messages importants pour les médecins, les dentistes et les pharmaciens

1- Mesures du patient et des médicaments d'exception

En mars dernier, dans le contexte où les professionnels de la santé devaient prêter main-forte à la gestion de l'émergence de la COVID-19 et, ce de concert avec les autorités compétentes, la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) a convenu de modalités de prolongation des autorisations accordées en lien avec les mesures du patient et des médicaments d'exception. Les prescripteurs n'avaient pas à compléter de demande de renouvellement et le patient qui se présentait en pharmacie communautaire pouvait obtenir ses médicaments assurant ainsi la continuité de traitement. Or, la situation liée à la crise sanitaire s'étant stabilisée, il est maintenant requis que les prescripteurs confirment, d'un point de vue clinique, le renouvellement d'un traitement. L'infolettre de la RAMQ mentionne également qu'une dernière prolongation est accordée jusqu'au 15 août si la demande de renouvellement de la mi-juillet n'a pas été reçue.

Pour en savoir plus, consulter [l'infolettre de la RAMQ](#) (25 juin 2020) :

2- Programme québécois de dépistage du cancer du sein (PQDCS) - Examens d'investigation

Les directions régionales de santé publique de la région de la Capitale-Nationale (03) et de Chaudière-Appalaches (12), de concert avec les Centres de coordination des services régionaux (CCSR) du Programme québécois de dépistage du cancer du sein (PQDCS) de ces deux régions, ont donné leur accord afin de répondre aux demandes des participantes du PQDCS qui souhaitent passer leur mammographie dans un Centre de dépistage désigné (CDD) de l'une de nos deux régions. Évidemment si le contexte épidémiologique de la COVID-19 venait à changer (exemple d'une deuxième vague), la situation devra être réévaluée.

Pour en savoir plus, consultez : [PQDCS - Entente entre la région 03 et la région 12](#) (23 juillet 2020)

3- Politique d'exposition des résidents et externes COVID-19 - Phase 3

Nous vous invitons à prendre connaissance des principaux changements de la phase 3 :

- L'exposition à des patients COVID positifs ou suspectés (chauds ou tièdes) est élargie au R2 et plus, ainsi qu'au R1, à partir de la période 7 (janvier 2021), tout en respectant les règles de mise en contexte et de principes sous-jacents énumérés en détail ci-après.
- Les externes en médecine étant de retour en stage, la politique s'adresse maintenant aussi à eux. Pour l'instant, les externes ne doivent pas être en contact avec des patients COVID positifs ou suspectés (chauds ou tièdes).

Pour connaître les détails ou particularités de chacun des secteurs de stage, consultez la [Politique d'exposition des résidents et des externes – COVID – 19](#) (1^{er} juillet 2020)



4- Stages en santé en contexte de pandémie – recommandations de la Santé publique

La Santé publique a procédé à la mise à jour des recommandations concernant la réalisation de stages en santé en contexte de COVID-19. Ces recommandations découlent des travaux menés par la Direction des affaires universitaires (DAU) et la Direction générale adjointe de la protection de la santé publique du ministère de la Santé et des Services sociaux, ainsi que des représentants des établissements d'enseignement et des établissements de santé et de services sociaux. Ces recommandations seront mises à jour sur cette page [web](#).

Nous vous invitons à prendre connaissance du document : [Stages en santé COVID 19 Mesure de la santé publique](#) (15 juillet 2020)

5- Un appui pendant la pandémie - Programme d'aide aux médecins du Québec (PAMQ)

Dans le contexte de pandémie actuelle, plusieurs se demandent comment soutenir leurs équipes sur le terrain, dans les établissements de santé. Le PAMQ propose aux médecins une approche qui favorise la cohésion de groupe pendant la pandémie : le soutien entre pairs, un réconfort et un appui important en période de stress.

Afin d'aider les médecins à se familiariser avec cette approche et à lancer leur démarche, le Programme a développé divers outils qu'il a réunis dans une trousse de départ. Celle-ci est disponible sur le site Internet du [PAMQ](#).

Pour en savoir plus, consultez : [PAMQ - Un appui en pandémie](#) (juillet 2020)

6- Mesures d'exception - Directives au RSSS

Les exemptions de pénalités concernant le pourcentage de pratique et pour les activités médicales particulières arrivent à leur fin. Comme votre contribution pourrait continuer dans les différentes zones chaudes, nous vous invitons à le signifier au secrétariat du Département régional de médecine générale (DRMG) (drmg.ciusscn@ssss.gouv.qc.ca) afin qu'il analyse vos demandes d'exemption, tel que stipulé dans la communication suivante :

[Mesures d'exception – lettre PDG](#) (22 juillet 2020).

7 - État de situation (Pandémie)

Québec: En date du 28 juillet* 2020, il y a 58 897 (+169) personnes infectées. De ce nombre, 193 (-7) personnes sont hospitalisées, dont 8 (+1) aux soins intensifs. Nous sommes dorénavant à 5 670 (+2) [décès](#). Plus de 50 886 personnes sont maintenant considérées comme rétablies. Pour en savoir plus, consultez : [INSPQ – Données Covid-19 au Québec](#).

*Mise à jour selon les données extraites le 27 juillet 2020 - 16 h, à l'exception des personnes testées (à 12 h) et des prélèvements analysés (extraction à 0 h 01).

Capitale-Nationale: En date du 28 juillet 2020, il y a 1 949 (+5) cas confirmés dans la Capitale-Nationale. De ce nombre, 2 personnes sont hospitalisées, dont aucune aux soins intensifs. Jusqu'à maintenant, 193 décès (+0) ont été constatés dans la région. Plus de 1 658 personnes sont maintenant considérées guéries.



Principaux sites en éclosion* : À l'heure actuelle, il y a 4 principaux sites en éclosion sur notre territoire.

Notons que la levée d'éclosions est confirmée lorsqu'il n'y a aucun nouveau cas de COVID-19 depuis plus de 28 jours.

	Sites	Usagers	Employés *	Décès
1	CHSLD Le Faubourg	38	43 (+2)	13
2	CHSLD Hôpital général de Québec	97	70	37
3	CHSLD Jardins du Haut St-Laurent (Privé non conventionné)	90	109	41
4	RPA Auberge aux Trois Pignons	21	7	3

** Ces données sont autorisées à des fins de diffusion publique par la Direction de la santé publique. À noter qu'elles peuvent être différentes de celles réservées au personnel clinique et diffusées en lien avec des situations endémiques. De plus, comme la situation évolue rapidement, il peut y avoir un écart entre les données constatées sur le terrain et les données officielles.*

**La donnée relative aux employés est cumulative et composée de toutes les personnes ayant travaillé dans le milieu, et ce, peu importe qu'elles proviennent du milieu en éclosion, d'une agence de placement du personnel ou du CIUSSS de la Capitale-Nationale.*

Pour en savoir plus, consultez: [État de situation des cas confirmés par CHSLD au Québec](#)

8- Fréquence de diffusion du bulletin COVID-19 - Médecins, dentistes et pharmaciens

Les bulletins destinés aux médecins, dentistes et pharmaciens sont **dorénavant diffusés une fois par semaine** selon la disponibilité des informations et la pertinence de la diffusion. Soyez toutefois assuré qu'au besoin, il sera toujours possible de produire un bulletin express.